



## CONTRAT MIEL – 2022

### Entre le producteur :

Les Ruchers du Madelon  
DENIZEAU Julien  
8 Les Tuileries  
37380 Crotelles  
[contact@lesruchersdumadelon.fr](mailto:contact@lesruchersdumadelon.fr)  
06 62 67 15 21

### Et l'adhérent de l'AMAP :

N° Adhérent : .....  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél : ..... Courriel : .....

### **Objet de l'AMAP :**

- Soutenir et promouvoir une agriculture paysanne de proximité, socialement équitable et écologiquement saine.
- Promouvoir une alimentation saine, basée sur des produits de qualités, écologiquement sains et de saison.
- Etablir un lien équilibré entre producteurs et consommateurs, selon une logique de partenariat, notamment en intervenant de façon désintéressée dans la distribution de produits.
- Développer des relations privilégiées entre consommateurs et producteurs, notamment en organisant la participation de ses adhérents à diverses activités sur les fermes des agriculteurs membres.



## REGLEMENTS

	Date	N° chèque	Espèces
Règlement 1			
Règlement 2			
Règlement 3			

## DUREE DU CONTRAT

Le contrat court du ..../..../.... au ..../..../....

Contrat réalisé en deux exemplaires (un pour chaque signataire)

## SIGNATURES

Le producteur :

L'amapien :